DLP 11-10-96026367

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

**Edition Cultures Spéciales**

**REGION CENTRE**

Supplément N° 11 au Bulletin technique N° 9

20 Avril 1994

# - EDITION VIGNE 5 -

| | | |
|---|---|---|
| **DEGATS DE GEL** | : | Il est encore trop tôt pour les apprécier avec justesse. |
| **BLACK-ROT** | : | Fiche couleur à conserver. |

## *CONSEQUENCE DU GEL*

### TEMPERATURES MINI RELEVEES SOUS ABRI

| Département et secteur | 15 Avril | 16 Avril |
|---|---|---|
| **CHER** | | |
| Sancerre | - 1,5° C | Pas de gel |
| Châteaumeillant | - 0,2° C | - 4,0° C |
| **INDRE ET LOIRE** | | |
| Amboise-Vouvray | - 1,5° C | Pas de gel |
| Chinon | - 1,5° C | - 2,0° C |
| **LOIR ET CHER** | | |
| Oisly | - 1,1° C | - 3,0° C |
| Cheverny | - 3,0° C | - 2,0° C |
| **LOIRET** | | |
| Fleury les Aubrais | - 1,9° C | - 2,5° C |

Au sol, ces températures correspondent à - 3° C ou - 5° C.

### TEMPERATURES MINI RELEVEES HORS ABRI A 0,40 M

VILLIERS (Vendômois) :
→ - 4,5° C le Vendredi 15 Avril,
→ - 3,0° C le Samedi 16 Avril.

### IMPORTANCE DES DEGATS

De gros dégâts de gel ont été relevés sur l'ensemble du vignoble de la région Centre. Ce phénomène climatique rappelle celui qui s'est déroulé les 21 et 24 Avril 1991 où la végétation de la vigne était au stade E pour les cépages les plus précoces.

A la différence d'Avril 1991 où toutes les vignes ont été gelées, cette année, sur certaines parcelles et en différents secteurs, les pourcentages de destruction de bourgeons peuvent se situer entre 40 et 100 % ; parfois, quelques parcelles ont été épargnées par le gel (Coteaux du Giennois -45-).

Avec le retour de températures plus clémentes, il sera possible de mieux chiffrer le pourcentage de dégâts.

→ **CHER - secteurs de Menetou-Salon et Sancerre :** végétation tardive et températures moins froides ; dégâts, semble-t-il assez peu importants.

→ **CHER - secteurs de Chateaumeillant et Quincy :** très touchés (60 à 90 % de bourgeons gelés).

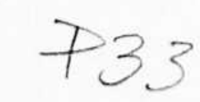
→ **INDRE - secteur de Reuilly :** même situation qu'à Quincy.

→ **INDRE ET LOIRE - secteur de Chinon :** 90 % des bourgeons sont apparemment détruits.

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HANK - CPPAP N° 1701 AD - ISSN 0757-4037 - © SRPV, 1994. Toute [illegible] ême partielle, est soumise à notre autorisation.








→ **INDRE ET LOIRE - secteur d'Amboise :** emprise importante du gel, mais encore difficile à apprécier (35 à 90 % selon parcelles).

→ **LOIR ET CHER - secteurs de Oisly, St Aignan, Thésée, Pouillé :** 30 à 50 % de bourgeons détruits, très variable selon les parcelles.

→ **LOIR ET CHER - secteurs de St Romain et Monthou :** gros dégâts proches de 100 %.

→ **LOIRET - Orléanais :** gel sévère (plus de 90 %), surtout sur cépages précoces (Chardonnay et Gamay).

→ **LOIRET - Coteaux du Giennois :** situation un peu comparable au Sancerrois, avec des dégâts peu importants, limités aux feuilles les plus développées.

## *SITUATION PHYTOSANITAIRE ET INTERVENTIONS*

- Avec le ralentissement de la pousse depuis le 3 Avril et l'action du gel, la végétation est restée au stade C-D suivant les cépages.

Actuellement, aucun traitement ne se justifie ; d'autres précisions vous seront fournies dans un prochain bulletin pour lutter contre le Black-rot, le Mildiou et l'Oïdium.

- En parcelles peu touchées par le gel, les Coupe-bourgeons restent à surveiller.

- Pour information, la présence d'adultes d'Araignées rouges a été observée sur Quincy (18). Aucune intervention à prévoir dans l'immédiat.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

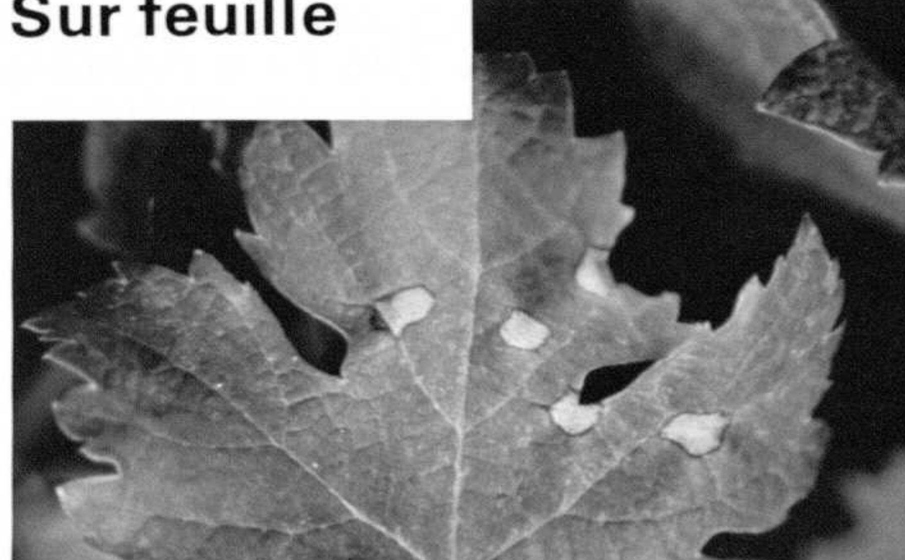
SPV

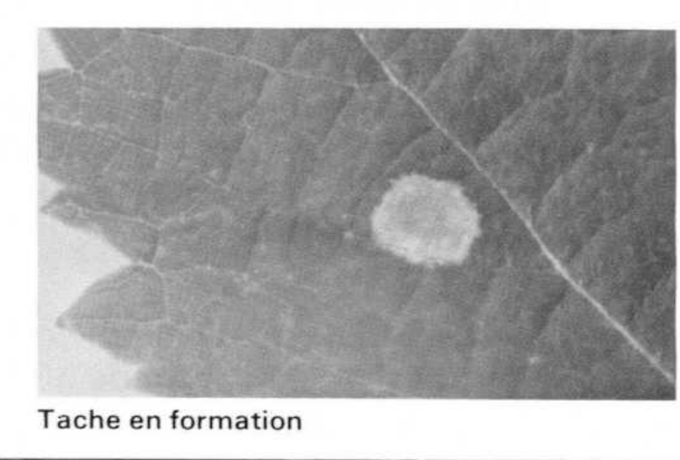
FICHE PHYTOSANITAIRE

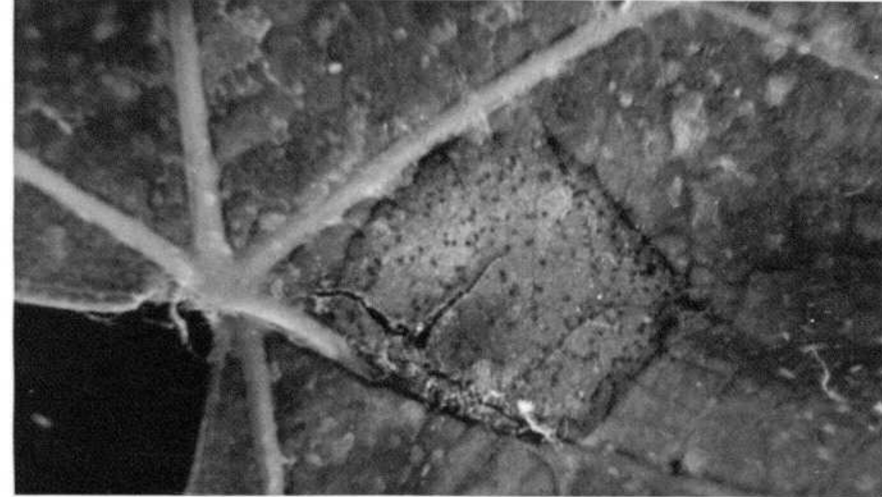
# LE BLACK ROT DE LA VIGNE

## Sachez le reconnaître...

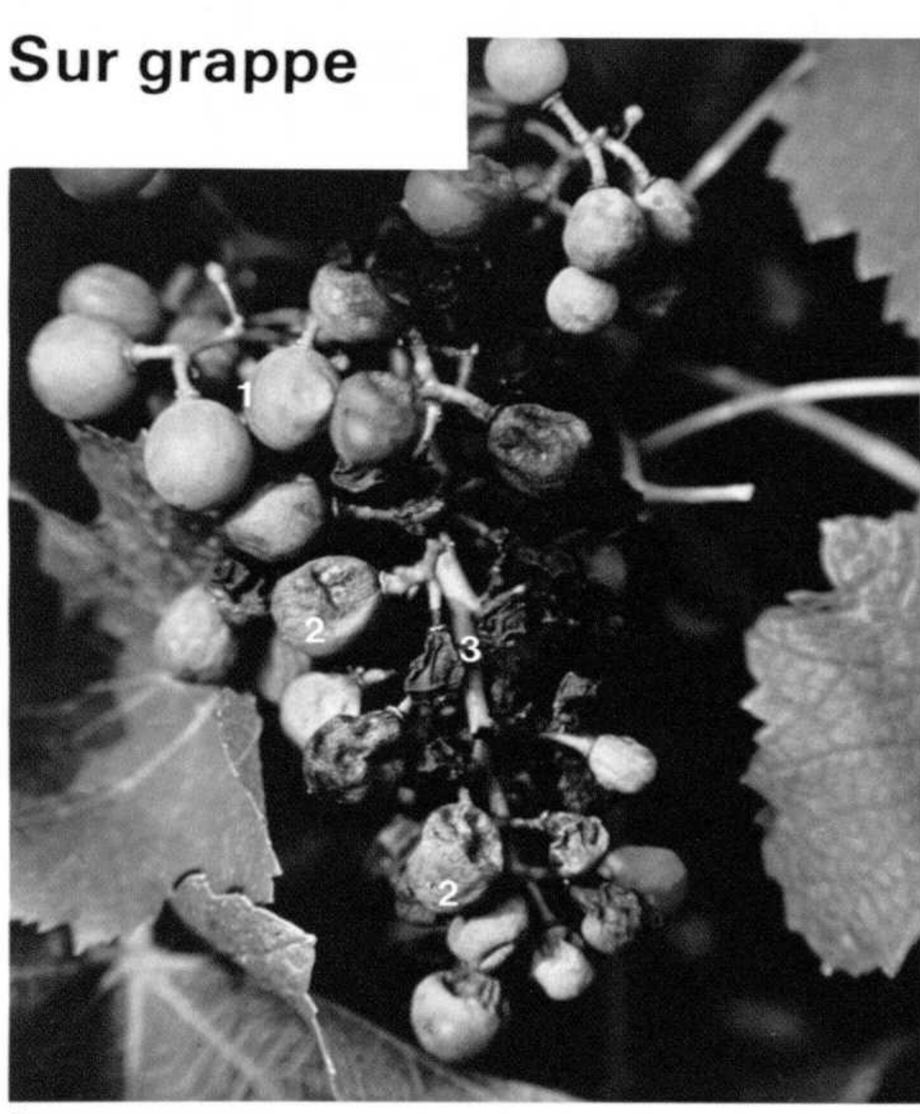
### Sur feuille


Taches sur feuille


Tache en formation


Tache plus âgée avec cerne brun et points noirs caractéristiques

### Sur grappe



Attaque sur grappe

1 Premiers symptômes de couleur fauve
2 Apparition des ponctuations noires
3 Déssèchement de la baie avec coloration noir bleuté


Baie couverte de ponctuations noires

P34

## ne le confondez pas avec le Rot brun (Mildiou)


Absence de ponctuations noires

images centre impression

Si la gravité du Black-rot est très variable en fonction des années, il n'en demeure pas moins une menace permanente dans les régions habituellement atteintes : Aquitaine, Auvergne, Centre, Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes. Dans ces régions, la maladie peut causer des dommages importants.

**LES SYMPTOMES :**

Le Black-rot s'attaque à tous les organes herbacés de la vigne : feuille, pétiole, vrille, sarment, rafle, ainsi qu'aux baies. Dans tous les cas, les lésions présentent un caractère distinctif : la présence, quelques jours après leur formation. de petites ponctuations noires qui sont les organes de reproduction du champignon.

**BIOLOGIE :**

La durée d'incubation, phase invisible qui sépare la contamination de l'apparition des symptômes, est très variable, de l'ordre de 15-20 jours au printemps et de 10-14 jours en été.

**CYCLE BIOLOGIQUE DU BLACK-ROT**

HIVER
Surface de la baie présentant les organes de la conservation hivernale périthèces et pycnides
Baie momifiée
Pycniospores
Périthèces avec des asques
Pycnide contenant des pycniospores
Les escospores sont libérées et projetées dans l'air par les pluies de printemps
Asque
ETE
Ascospores
PRINTEMPS
Lésion avec ponctuations noires
Lésions sur jeunes rameaux et feuilles

*D'après R. Sticht.*

**SENSIBILITE :**

La période de sensibilité maximale s'étend de la sortie des organes verts à la véraison.

**STRATEGIE :**

A l'heure actuelle, la conception de la lutte est préventive.

Le premier traitement dont la date est indiquée par les stations d'Avertissements agricoles doit intervenir lorsque :

— la vigne entre dans sa période de réceptivité;
— la maturité des périthèces est atteinte (libération des ascospores).

Les conditions climatiques du printemps sont rarement limitantes pour les premières contaminations.

Le renouvellement de ces traitements est fonction des caractéristiques des spécialités employées :

— Spécialités à action préventive :
  - soumises au lessivage;
  - rémanence n'excédant pas 10-12 jours;
  - ne protègent pas les organes néoformés;

— Spécialités à action préventive et curative :
  - contiennent un inhibiteur de la synthèse des stérols responsable de la curativité;
  - peuvent s'employer tous les quatorze jours. Les spécialités mixtes anti-mildiou et anti-black-rot doient être employées à la cadence mildiou s'il y a concommittance des deux risques.